



PRÉSERVER LES ENFANTS DES VIOLENCES

Grâce à l'approche des
compétences psychosociales



Les résultats de l'évaluation du projet



REMERCIEMENTS

Cette démarche d'évaluation est le fruit d'un travail collectif. Nous remercions celles et ceux qui y ont contribué, chacun à leur manière :

- **Les enfants** ayant accepté de partager leur point de vue sur les ateliers expérimentés
- **Les professionnels** des structures partenaires, pour leurs retours d'expérience et les échanges qui ont nourri cette évaluation
- **Les chargés de projet de Promotion Santé BFC**, pour leur engagement dans le projet et les conditions qu'ils et elles ont réunies pour rendre cette démarche d'évaluation possible
- **Carine Courtois, élise Guillermet, Thérèse Pirès, Anne Sizaret** (Promotion Santé BFC), pour leur relecture attentive et leurs suggestions, qui ont contribué à enrichir cette note

Questions d'évaluation

Dans quelle mesure le projet est-il parvenu à mobiliser des groupes d'acteurs à l'échelle interdépartementale ?

- Décrire qui sont les acteurs mobilisés dans le cadre du projet

En quoi le projet a-t-il favorisé une évolution des représentations et pratiques professionnelles ?

- Restituer la manière dont les professionnels se sont emparés du projet
- Mettre en lumière les effets perçus par les professionnels à la suite des ateliers
- Identifier les besoins qui restent à couvrir

Comment le projet est-il venu renforcer les capacités des enfants concernés par les ateliers à se protéger des situations de violence ?

- Décrire la manière dont les ateliers ont été investis par les enfants, ce qui a agi comme frein ou levier à leur échelle
- Restituer leur avis sur les outils et techniques expérimentés

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation du projet PRÉSERVER s'appuie sur plusieurs sources de données complémentaires, alliant des approches quantitative et qualitative.

Base de données des participants

Une base de données a été constituée afin de recenser l'ensemble des personnes ayant pris part à au moins un événement du projet (comités de pilotage, formations sur les compétences psychosociales et modules thématiques, participation aux ateliers d'expérimentation). Au total, **89 participants** ont été identifiés. La base regroupe des informations sur leur territoire d'appartenance, leurs fonctions et leurs structures, permettant de réaliser des tris à plat et croisés pour caractériser la mobilisation obtenue dans le cadre du projet.

Observations et entretiens

Cinq séances d'ateliers ont fait l'objet d'observations participantes par un évaluateur extérieur, dans des contextes variés : protection de l'enfance (milieu ouvert et foyer) et milieu ordinaire. Ces observations ont permis d'analyser le positionnement des adultes, les réactions et modes de participation des enfants, ainsi que de recueillir des verbatims illustrant leurs ressentis.

Des **entretiens** ont ensuite été menés auprès de 8 professionnels des structures expérimentatrices, un à deux mois après la fin des cycles d'ateliers. Ils ont permis de recueillir le récit d'expérience des équipes, leurs perceptions des effets (sur eux-mêmes ainsi que sur les enfants) et les pistes d'amélioration envisagées.

Recueil de l'avis des enfants

L'avis des enfants a été recueilli en fin d'action, à l'aide d'une grille spécifique recensant les outils et activités utilisés. **Seize enfants ont exprimé leurs préférences et commentaires**, à l'oral, les réponses étant consignées par l'adulte accompagnateur. Une des structures n'a pas pu réaliser ce recueil.

BIAIS ET LIMITES À PRENDRE EN COMPTE DANS LE RECUEIL DE L'AVIS DES ENFANTS :

- Influence de l'adulte qui recueille leur avis (souci de faire plaisir de la part de l'enfant, difficulté à dire ce qu'il ou elle a moins aimé)
- Influences réciproques entre enfants lorsque l'avis est recueilli en format collectif (effets d'entraînement)
- Oubli ou confusion autour des outils expérimentés (« je me rappelle plus », n=6)
- Importance de la formulation des questions et du rappel du droit de ne pas avoir aimé une activité, un moment ou un outil

RÉSULTATS SAILLANTS

L'analyse de la participation des acteurs dans le cadre du projet met en évidence **une mobilisation importante**. Un objectif commun est très largement partagé : les droits des enfants doivent davantage prévaloir dans la société française. C'est ainsi **le thème de la protection des enfants qui rassemble** prioritairement une diversité d'acteurs.

Un projet mobilisateur autour du thème de la protection des enfants

Chiffres clés de la mobilisation

89

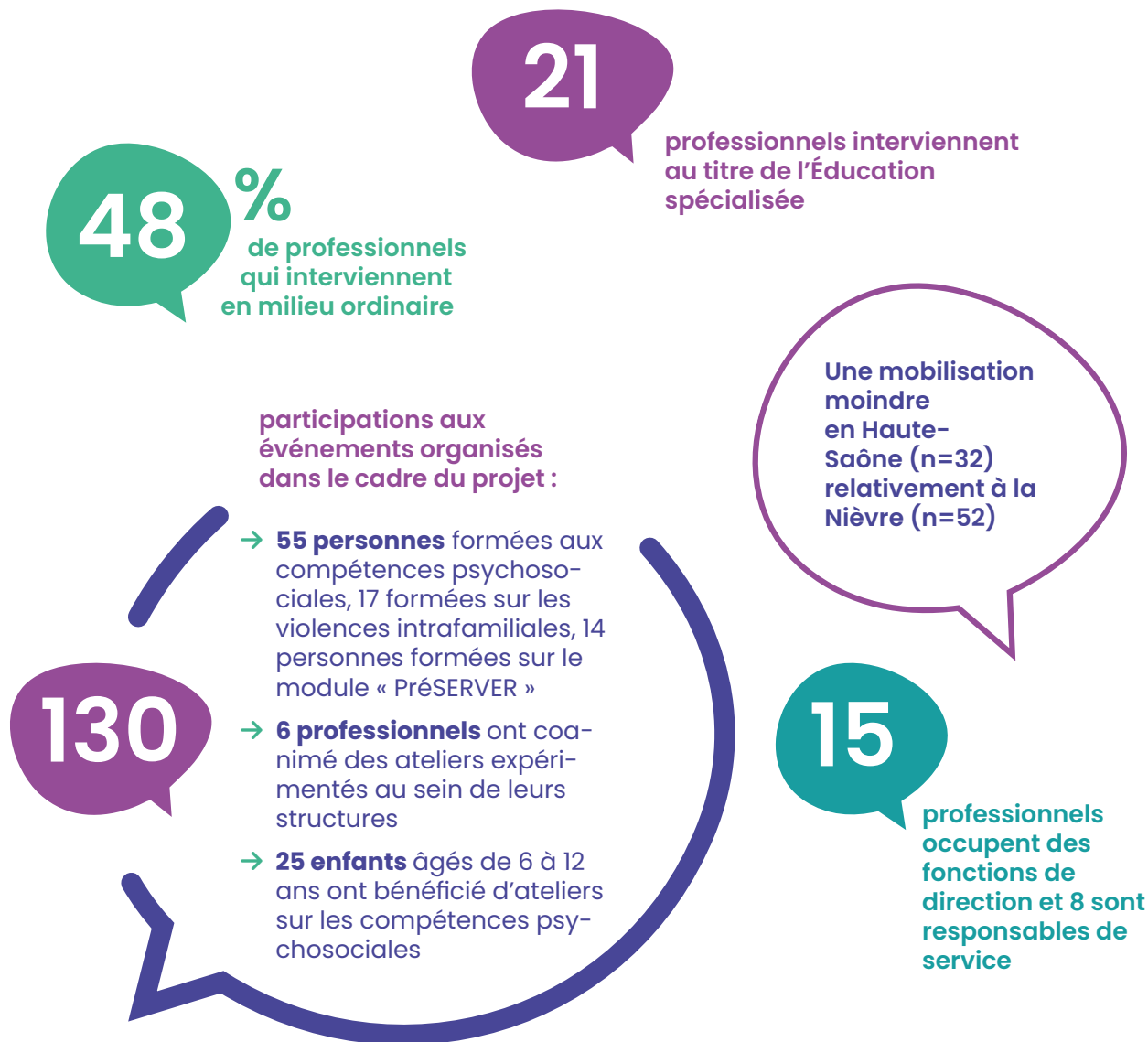
professionnels issus de 34 structures différentes

52%

de professionnels qui interviennent en protection de l'enfance ou sur les questions de violences intrafamiliales

90%

de femmes



À noter **une mobilisation constante des enfants tout au long des cycles d'ateliers** (6 ou 7 séances selon les groupes), avec des taux de présence compris entre 70 % et 100 %.

LE DÉCENTRAGE PERMIS PAR L'EXPÉRIMENTATION : DE LA PAROLE SUR LES VIOLENCES À L'EXPRESSION DE L'ENFANT

Un des enseignements majeurs de l'évaluation est que **le projet**, initialement pensé pour faciliter la verbalisation des violences vécues par les enfants, **agit en réalité plus largement sur le développement de leur pouvoir d'expression.**

Les premiers échanges autour du projet, notamment en comité de pilotage, ont porté sur les enjeux autour des situations de violences : conscientisation, prévention, recueil de la parole. Des professionnels de la protection de l'enfance ont notamment alerté sur les risques de réactivation de traumatismes en cas de dévoilement lors des ateliers.

L'expérimentation a révélé **un écart de sens entre la manière dont les adultes conçoivent « la parole de l'enfant » et la façon dont les enfants investissent l'espace d'expression proposé.** Là où les premiers attendaient une mise en mots directe des violences, les seconds ont surtout saisi l'occasion pour **s'exprimer librement, par et pour eux-mêmes.**

L'analyse du déroulé des ateliers et les retours des professionnels expérimentateurs permettent d'acter un **point de bascule : les ateliers offrent aux enfants un espace de parole sécurisant, dans lequel ils peuvent partager leurs vécus, émotions et expériences, sans que la verbalisation des violences soit nécessairement au premier plan.**

« Aujourd'hui, si on demande aux enfants de nous faire un compte rendu de ce qui s'est passé, je ne suis pas sûr qu'ils parlent de violence.

Ce qui va rester, ça sera les émotions, les qualités, le super héros, enfin des choses positives. (...) Au fur à mesure, la glace s'est brisée avec les enfants et du coup ils se sont permis de parler. (...) on les a fait parler par le biais des outils et donc du coup ça a légitimé le fait que « c'est OK de parler » avec des adultes, avec des professionnels. (...) La grande thématique de tous ces ateliers-là, c'était de dire que : « Parler, c'est bien » ; « Parler, c'est important », qui est-ce qu'on peut identifier comme personne de confiance quand on a besoin de parler ? »,

Professionnel expérimentateur
en protection de l'enfance.

« Je trouve que c'est super important et ce serait bien que tout le monde en bénéficie, parce que les enfants ce sont des citoyens de demain, et là ils ont pu entendre qu'ils avaient des droits, et surtout qu'ils ont droit à la parole. Parce qu'on les écoute souvent...enfin souvent, ce n'est pas sûr, mais même quand on les écoute, on ne les entend pas, ou leur parole n'est pas prise compte vraiment. Donc je trouve que c'est une grande avancée pour eux. (...) On sème des graines, c'est intégré dans leur cerveau quelque part »

Professionnelle
expérimentatrice en milieu
ordinaire.

Tous les professionnels expérimentateurs s'accordent à dire que les ateliers ne constituent pas un espace dédié au champ des révélations ; ce qui rejoint les points de vigilance émis en début de projet. De leur point de vue, ce n'est pas « *le but premier de l'atelier* » – « *sur le moment, un enfant ne peut pas dire quelque chose* » – et certains insistent sur le fait **qu'il ne s'agit pas d'en faire « une instance thérapeutique »** et qu'il n'est pas question de « *chercher le trash* ». Ces ateliers s'inscrivent dans **un processus d'étayage plus large**, porté par l'ensemble des professionnels qui accompagnent les enfants dans leur développement – qu'ils exercent en milieu ordinaire ou en protection de l'enfance. **Les activités qui sont proposées dans les ateliers viennent ainsi soutenir les compétences dont les enfants ont besoin pour demander de l'aide.**

Ainsi, **le cadre des ateliers permet le travail des compétences ciblées** (penser de manière critique, s'autoévaluer positivement, identifier ses émotions pour les réguler, faire preuve d'assertivité). Autant de compétences psychosociales qui, à terme, **favorisent la possibilité de parler de situations de violences si elles se présentent, et de mieux s'en protéger.**



« C'était super, on a parlé de mes forces »

Lison¹, 8 ans.

« J'ai beaucoup aimé la vidéo sur les émotions, parce que ça montrait les émotions qu'on pouvait avoir pendant la journée, qu'est-ce qu'on ressentait »

Noah, 10 ans.



Si l'atelier soutient **l'expression des enfants, ce n'est pas seulement grâce aux activités ou aux thèmes proposés, mais aussi à la dynamique de groupe** qu'il instaure. En partageant un cadre commun, les enfants développent **un sentiment d'appartenance protecteur** et trouvent dans le collectif un appui à leur parole. **« Parler » (et écouter) est alors explicitement posé comme une norme sociale.**

Pour les enfants : « *C'était trop bien, on s'est amusés !* », « *C'était drôle* », « *J'ai bien aimé le travail de groupe, on joue, on peut trouver du réconfort* ».

« Sincèrement, ils ont pris du plaisir à le faire. C'était de bons enfants. C'était bienveillant. Ce sont des enfants qui ne se connaissaient pas, qui ne s'étaient jamais rencontrés et qui ne voulaient plus se quitter. »

Professionnel expérimentateur en protection de l'enfance.

¹ Les prénoms ont été changés, pour garantir l'anonymat des enfants.



EN BREF

Les **activités préférées des enfants** sont celles qui :

- concernent **l'identification des émotions** (n=49) – mimes des émotions, visages des émotions, Emoticartes, vidéo « Les émotions de p'tit cube »,
- permettent de **s'autoévaluer positivement : cartes des forces** (n=29)
- encouragent **l'esprit critique** pour faire preuve **d'assertivité** ou **demande de l'aide** : séquence autour des **droits de l'enfant** (n=12).

La verbalisation des violences n'apparaît pas parmi les « avantages perçus » par les professionnels.

- Ils citent plutôt les **compétences sociales** renforcées lors des ateliers, en particulier le **développement de relations constructives** (entre enfants, et entre enfants et adultes) notamment par la **communication empathique**.
- Les professionnels se montrent partagés sur l'idée **d'aborder directement les violences** : entre « *Ce n'est pas la bonne méthode* » et « *Cela ne doit pas être un thème tabou* ».
- Les **avis des enfants sur les livres qui abordent la violence sont également nuancés** : certains les trouvent parlants et s'identifient aux personnages (« *ça me donnait un peu envie d'en parler* »), d'autres les jugent trop longs ou émotionnellement lourds (« *trop compliqué* », « *je l'ai déjà lu avec ma psy* »).

LES IMPACTS SUR LES POSTURES PROFESSIONNELLES ET LES LIENS AVEC LES FAMILLES

Au-delà des effets observés chez les enfants, l'expérimentation a également favorisé une **évolution des postures professionnelles**. Les équipes décrivent une attention accrue au rythme et au cheminement de la parole de l'enfant, davantage de lâcher-prise (« faire avec »).

« Dans ma posture aussi, pour « faire avec », la façon dont je me projette même dans le cadre de mes interventions aussi. »

Professionnel expérimentateur en protection de l'enfance.

Le parcours de formation a favorisé **une prise de recul sur la pratique professionnelle**, en lien avec l'apport de connaissances sur les compétences psychosociales. Une majorité de répondants mentionnent des mises en pratiques, le plus souvent ponctuelles. Ces évolutions concernent surtout la **posture professionnelle**, perçue comme un levier pour construire ou faire évoluer des projets :

« Je fais régulièrement appel à mes propres CPS lors des réunions que j'anime avec mon équipe d'animation, mais je les fais également réfléchir sur les leur. Je n'anime plus les réunions de la même manière. Je suis en pleine écriture d'un projet afin de développer les CPS des enfants que nous accueillons. »

Enfin, les dynamiques engagées lors des ateliers induisent une **vigilance accrue** de la part des professionnels **aux logiques de continuité éducative**. Les enfants ont expérimenté l'assertivité (affirmation de soi et capacité à dire non) dans un cadre sécurisant et accompagné. Cette expérience a attiré **l'attention des professionnels sur le besoin de soutenir ces compétences au quotidien**, tout en veillant à **la manière dont cela peut être accueilli du côté des parents**. La pochette d'activités joue par exemple un rôle de support concret, facilitant l'appropriation commune de certaines notions ou méthodes.

« Il a testé la méthode 1-2-3 en direct et donc W., déjà il a souri en disant, Ah oui OK, c'est pas fait que pour les enfants. Papa il peut s'en saisir aussi. . »

Professionnel expérimentateur en protection de l'enfance.

À noter que cette médiation prend souvent la forme **d'échanges informels en milieu ordinaire**, tandis qu'en contexte de protection de l'enfance, elle **s'intègre plutôt aux dispositifs de suivi et d'accompagnement parental**. Somme toute, on observe chez tous les professionnels qui ont expérimenté des ateliers, **une orientation commune vers le soutien à la parentalité** : contribution à une journée territoriale à destination des parents, appui sur les ateliers pour faire levier dans la relation avec les familles, réflexions autour des compétences psychosociales parentales.

« Je pense que des parents peuvent être réunis pour faire un atelier comme on l'a proposé aux enfants. (...) Ça serait un atelier parents en fait. Là, comme ça, dans ma tête tout de suite (...) Parce qu'eux-mêmes, ils n'ont peut-être pas ces compétences-là développées. Donc, ces CPS ne sont pas développées. (...) Et je trouve ça super intéressant finalement parce que le travail qui est venu avec les parents, c'est beaucoup l'expression aussi de leurs ressentis. . . »

Professionnel expérimentateur en protection de l'enfance.

LES 10 POINTS CLÉS À RETENIR SUR LES RÉSULTATS SAILLANTS

1

Un **recentrage du projet sur l'expression globale** des enfants. La verbalisation des violences vécues est sujette à davantage de précaution. Le cadre collectif des ateliers permet d'affirmer que parler et écouter sont la norme sociale (cf. point clé n°5) mais ce n'est pas le cadre d'expression privilégié pour les verbalisations

2

Une **parole des enfants qui s'ancre dans le positif** (plaisir, confiance et reconnaissance)

3

Un **espace de parole sécurisant**, permettant aux enfants de **partager émotions, expériences et vécus personnels**, avec un rôle d'accompagnement des professionnels

4

Le **développement de compétences psychosociales clés** : penser de façon critique, s'autoévaluer positivement, identifier et réguler ses émotions, faire preuve d'assertivité, développer des relations constructives

5

Un **rôle déterminant du collectif** dans l'appui à la parole, la dynamique de groupe favorisant le sentiment d'appartenance et le soutien entre pairs

6

Une **évolution des postures professionnelles**, plus attentives aux rythmes et besoins des enfants

7

Des processus qui sensibilisent les professionnels à la **continuité éducative à construire avec les familles**

8

Une **participation active des enfants** tout au long des séances pour tous les cycles d'ateliers

9

Une **mobilisation importante et diversifiée des partenaires et intervenants**

10

Les **activités préférées** des enfants sont celles qui :

- Concernent **l'identification des émotions** (n=49) - mimes des émotions, visages des émotions, Émoti-cartes, vidéo « Les émotions de p'tit cube »
- Permettent de **s'autoévaluer positivement** : cartes des forces (n=29)



PRÉCONISATIONS

Les professionnels rencontrés — qu'ils aient conduit des ateliers ou seulement suivi le parcours de formation — expriment **une forte volonté de prolonger la démarche de renforcement des compétences psychosociales** au sein de leurs structures.

Cette orientation vers l'action est **particulièrement marquée chez les professionnels des structures expérimentatrices**. Tous déclarent y être « tout à fait » favorables (Questionnaire post-ateliers), tandis que les professionnels formés, sans expérimentation directe, se montrent plus nuancés (la moitié se dit « tout à fait partants, et l'autre « selon les conditions »).

Des **différences** apparaissent également **au niveau des compétences psychosociales à travailler en priorité** : les professionnels expérimentateurs les placent sur un même plan (émotionnelles, cognitives et sociales). Les professionnels formés identifient prioritairement les compétences sociales.

En outre, **les représentations divergent concernant la place de l'intervenant extérieur** lors du déroulé des ateliers : animateur principal des ateliers ou co-animateur pour certains, observateur facilitant la parole ou soutien ponctuel pour d'autres. La **recherche d'appui sur d'un intervenant extérieur apparaît plus marquée chez ceux qui entretiennent un lien éducatif quotidien et étroit avec les enfants**, et pour qui l'animation directe des ateliers peut brouiller les repères relationnels ou mettre à l'épreuve ce qui est perçu comme « la juste distance » professionnelle. Ce besoin d'appui se retrouve **également chez ceux exerçant dans des contextes plus isolés** (absence de collègues formés aux compétences psychosociales, équipes réduites...).

« Mais l'intervenant extérieur, pour moi, c'est hyper important pour eux [les enfants]. Oui, parce que nous... Parce qu'ils ne passent pas vraiment tout leur quotidien [avec lui]. (...) Vous voyez, parce que l'atelier, il y a des choses, en tant qu'éducatrice, qu'on ne pourrait pas... »

Professionnelle expérimentatrice en protection de l'enfance.

Enfin, la reconduction du projet suppose une **vigilance éthique constante**. Travailler auprès des enfants engage la responsabilité des adultes quant à la sécurisation du cadre, au respect de leur vécu émotionnel et à la confidentialité des échanges. Les ateliers doivent demeurer des **espaces d'expression et de développement**, non d'investigation ni de réparation. Ils ne visent pas directement à susciter la révélation de situations de violence, mais à **encourager la parole des enfants dans une visée éducative et préventive**. La cohérence éthique du projet repose ainsi sur la **sécurisation du cadre**, la **clarté du positionnement des adultes**, et la **reconnaissance du droit des enfants à s'exprimer dans un espace protégé**.

Les constats qui précèdent, associés à ces exigences éthiques, invitent à formuler les préconisations suivantes pour assurer la reproductibilité du projet, dans des conditions favorables à la fois pour les enfants et pour les adultes engagés dans la démarche.

**EN LIEN AVEC LES
ENVIRONNEMENTS
PROFESSIONNELS**

Formaliser le travail sur le développement des compétences psychosociales à l'échelle des établissements :

- Assurer un soutien explicite des directions
- Inscrire cette démarche dans les projets d'établissement
- Encourager la formation de plusieurs professionnels au sein d'une même équipe

Répondre aux besoins de formation exprimés :

- Proposer aux professionnels du milieu ordinaire des formations sur les violences intrafamiliales et procédures associées, afin de mieux situer leur rôle et leurs limites
- Être formés à la posture d'animation, en lien avec les enjeux éthiques : soutenir un cadre respectueux des droits de l'enfant sans amener de pression sur la verbalisation des violences vécues ; respect du principe de confidentialité
- Accompagner la mise en œuvre d'ateliers sur les compétences psychosociales pour les structures intéressées jusqu'à ce que les professionnels se sentent autonomes pour animer

Développer des dispositifs-ressources à l'échelle du réseau de partenaires :

- Créer des « équipes pivot » territoriales pour l'animation d'ateliers CPS, susceptibles d'intervenir dans plusieurs établissements. Une charte de posture éthique et de confidentialité pourrait être signée entre structures.

Ces équipes pourraient intégrer des retraités autonomes bénévoles. Les enfants et jeunes en rupture de liens familiaux pourraient ainsi expérimenter le lien intergénérationnel. Leur implication bénévole permettrait également de prévenir l'isolement des seniors (fragilité sociale).

**EN LIEN AVEC LES
MILIEUX FAMILIAUX**

Faciliter l'adhésion des parents aux cycle d'ateliers proposés aux enfants :

- Éviter l'emploi du terme « compétence psychosociale », souvent peu parlant pour les familles
- Mettre l'accent sur les bénéfices concrets : régulation des émotions, relations constructives au sein de la famille, bien-être de l'enfant et renforcement de sa capacité à se protéger.

Soutenir la continuité éducative et les compétences parentales :

- Encourager les démarches visant à renforcer les compétences psychosociales parentales (groupes de pairs, ateliers parents, médiations)
- Mobiliser les partenaires déjà engagés dans le soutien à la parentalité (CAF, CPAM, UDAF, France travail etc...)

**EN LIEN AVEC
LES BESOINS
DES ENFANTS**

Favoriser l'ancrage des compétences psychosociales dans la durée :

- Renouveler le cycle d'ateliers ou proposer des séances « booster » une à deux fois par an
- Valoriser les compétences psychosociales dans les interactions quotidiennes et les pratiques informelles

Instaurer un climat favorable en amont des ateliers :

- Adapter la durée selon l'âge : 45 minutes pour les 6-7 ans, 1h pour les 8-9 ans, 1h30 pour les 10-12 ans
- Prendre en compte les différences d'âge et de capacités d'élaboration pour garantir la participation de tous
- Aménager un espace cohérent avec le déroulé de l'atelier (calme, rangé, avec possibilité de réaliser une partie en extérieur)
- Pendant l'atelier, s'assurer qu'un professionnel formé puisse accueillir la parole d'un enfant désireux de parler, dans un espace confidentiel.

NOTES

Handwriting practice lines consisting of 24 horizontal dotted lines.

PréSERVER



Réalisation : Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté

Autrice : Lucie Cros

Mise en forme et infographies : Theorom-media

Illustrations : Thérèse Pirès

Citation : Cros Lucie. Préserver les enfants des violences grâce à l'approche des compétences psychosociales : les résultats de l'évaluation du projet. Dijon : Promotion Santé BFC, 2026, 16 p

Dépôt légal : juillet 2026

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

